

TV : « Les Tueurs de la République », récit de vengeances d'Etat plus ou moins réussies

Notre choix du week-end. Vincent Nouzille revient sur les opérations spéciales et autres assassinats ciblés qui ont émaillé ces quarante dernières années (Dimanche 26 mars, sur Planète+, à 20 h 55).

LE MONDE | 25.03.2017 à 06h33 | Par Daniel Psenny (journaliste/daniel-psenny/)

DOCUMENTAIRE,
DIMANCHE 26
MARS, SUR
PLANÈTE+,
À 20 H 55



Le « Rainbow Warrior », coulé par des agents français, à Auckland harbour en 1985 NEW ZEALAND HERALD / AFP

La vengeance est un plat qui se mange froid. Même, parfois, très froid. Ainsi en est-il des « opérations spéciales » clandestines réalisées par les Etats victimes d'attaques terroristes. Si Israël et les Etats-Unis n'hésitent pas à appliquer la loi du talion, la France n'a jamais eu une politique constante en ce domaine.

Selon le chef de l'Etat en exercice, les représailles organisées dans le plus grand secret par des « tueurs de la République », issus du Service Action, le bras armé de la Direction générale des services extérieurs (DGSE), ont été couronnées plus ou moins de succès.

Certaines furent des fiascos comme l'opération contre le *Rainbow-Warrior*, le bateau de Greenpeace, coulé en 1985 dans le port d'Auckland en Nouvelle-Zélande qui entraîna la mort d'un photographe portugais. Le scandale qui s'ensuivit après les révélations du *Monde* a obligé la DGSE à constituer une cellule encore plus clandestine de tueurs, baptisée « cellule Alpha ». Ce sont ces différentes opérations que raconte le journaliste et écrivain Vincent Nouzille dans son documentaire

en deux volets adapté de son livre éponyme *Les Tueurs de la République* (Fayard, 2015). Il y décrypte la conduite des différents présidents de la V^e République.

François Mitterrand, Nicolas Sarkozy et François Hollande ont adopté des attitudes très fermes, alors que Jacques Chirac, Valéry Giscard d'Estaing et Georges Pompidou étaient plutôt opposés à ce genre d'action. Quant au général de Gaulle, il s'en était remis à Jacques Foccart, son homme de l'ombre et des mauvais coups.

Illustrés par les observations de spécialistes et les confidences d'anciens conseillers des chefs d'Etat, les deux documentaires (malheureusement mis en scène de manière trop clinquante) - passent en revue les grandes affaires qui ont émaillé ces quarante dernières années.

Ainsi, la traque de Carlos, auteur de plusieurs attentats à Paris (Drugstore Saint-Germain en 1974 et assassinat de deux policiers de la Direction de la surveillance du territoire en 1975) connu différents épisodes. Giscard hésita longtemps avant de donner l'ordre de le capturer, alors que Mitterrand, à peine élu en 1981, ordonna aussitôt de l'éliminer. Il sera finalement arrêté à Khartoum, au Soudan, le 14 août 1994, puis rapatrié à Paris et condamné à la perpétuité par la justice française.

François Mitterrand n'a pas hésité aussi à approuver des opérations « Homo » (pour homicides) après l'assassinat de l'ambassadeur de France Louis Delamare au Liban, le 4 septembre 1981.

Exécutés l'un après l'autre

Tous les tueurs du commando furent retrouvés et exécutés l'un après l'autre. Il a également commandité des ripostes contre l'Iran, soupçonné d'être derrière l'attentat de l'immeuble du Drakkar, à Beyrouth en 1983, qui fit 58 victimes parmi les militaires français.

Plus prudent, Jacques Chirac a demandé – par l'intermédiaire des services secrets français – aux Algériens de venger la mort des moines de Tibéhirine en 1996. Ce qui fut fait. Nicolas Sarkozy a, lui, ordonné que l'on « neutralise » jusqu'au dernier les auteurs de l'embuscade d'Uzbin, qui provoqua, en 2008, la mort de dix soldats français en Afghanistan.

Mais c'est François Hollande qui fut le plus intransigeant. Il a notamment demandé à la DGSE de venger la mort de trois agents français en Somalie, en 2013, et ordonné, de manière préventive, des assassinats ciblés de chefs de cellules terroristes. Après les attentats de 2015 à Paris, il a commencé à cibler délibérément des djihadistes français partis en Syrie.

Les Tueurs de la République, de Vincent Nouzille (Fr., 2017, 2 x 52 min).
